



COMPTE RENDU REUNION COMITE DES SAGES DU 13 JANVIER 2023

Présents :

Président : J. BONNET ; *Vice-Présidente* : B. BERTRAND

Membres : A. BERMOND, R. CLERC, M. GARDIES, P. GARDIES, M. SALTRON, N. SABATIER, C. SIMOENS, H. SALLIER, E. RAUCOULES, D. TOURNIER

R. CALMET

Absents excusés : E. ANDREU, B. AURIOL, J. JEANSON

En préambule, le président présente Roland CALMET, candidat à intégrer le Conseil des Sages et invité à participer à la réunion dans l'attente de l'agrément de M. le Maire.

Par ailleurs, il souligne le bon résultat obtenu suite à l'organisation du Téléthon.

ORDRE DU JOUR :

1) Point sur les travaux de l'église

H.SALLIER rappelle la genèse de ces travaux dont l'urgence a été relevée par le Conseil des Sages qui a alerté la mairie sur la dangerosité de l'état du beffroi en présentant un devis de Campa. La mairie, quant à elle, a fait réaliser un audit très complet par l'entreprise Bodet Campanaire. Une réunion avec L.CALS a permis ensuite d'échanger de façon constructive sur le sujet et de convenir de la nécessité de prévoir tous les travaux nécessaires dans le projet.

Un rendez-vous avec la société Campa est prévu le 23 janvier, auquel L.CALS (ou son représentant) sera bien entendu convié, pour que celle-ci revoie son devis avec les mêmes précisions que la Société Bodet Campanaire. Les deux devis devraient être présentés lors de la délibération du Conseil Municipal qui décidera du bien fondé de ce projet de travaux (environ 130 000€). Dans le cas d'un verdict positif, l'inscription au budget, la demande de subventions et l'appel d'offres seront mis en œuvre par la municipalité.

A.BERMOND précise que les subventions ne dépasseront pas 60% des dépenses.

R.CLERC rajoute que le pire a sans doute été évité par la décision de l'arrêt des deux cloches : la grosse n'était pas de niveau et l'autre cloche ne tenait que sur un côté.

Par ailleurs, H.SALLIER fait le compte rendu des visites effectuées dans les communes voisines :

- Cambounet : pas de fientes, fenêtres protégées, intervention de la société Campa pour uniquement le beffroi (32 à 35 000 €)
- Blan : idem (société Bodet)
- Puéchoursi : carrelage refait, murs chaulés, humidité traitée par électromagnétisme.

M. GARDIES tient à rappeler le problème urgent des pigeons sous le porche de l'église. Ils détruisent le salpêtre et le sol est jonché de fientes. L'idée de faire intervenir un fauconnier est proposée. L'expérience ayant été utile à Laval, J.BONNET va se renseigner.

2) Point sur l'accueil des nouveaux lempautois

La proposition avait été faite par le Conseil des Sages de réunir les nouveaux habitants avant la cérémonie des vœux avec les différentes associations du village.

Aucune suite n'ayant été donnée par la municipalité, le délai est trop court aujourd'hui.

Comme l'opération du recensement va intervenir à partir du 19 janvier, J BONNET va consulter A.SERIER pour savoir comment les agents recenseurs pourraient éventuellement identifier les nouveaux habitants. Une rencontre pourrait être ensuite être organisée autour d'un verre, par exemple à l'Escapade du Colombus.

Par ailleurs, J.BONNET va se rapprocher de N.DESAUTEE pour transmettre l'info sur le site et le facebook de la mairie.

3) Point sur le programme Territoires Engagés Nature

B.BERTRAND fait partie d'une commission de travaux mise en place par la Communauté des Communes depuis 6 mois. Elle présente le programme de l'initiative « Territoires engagés pour la Nature » qui a pour objectif de mobiliser les collectivités pour la protection de la biodiversité.

Pour obtenir la labellisation, les collectivités doivent présenter un plan d'action en faveur de la biodiversité au cours du troisième trimestre 2023.

Elle pense que notre village pourrait s'investir dans ce programme dans la perspective du « Lempaut de demain » : étendre la trame noire à la totalité de la commune, valoriser les cours d'eau, les espaces verts, le cimetière, la partie inondable aux Avaris.....

Pour cela il faudrait qu'un représentant du Conseil Municipal fasse partie de cette commission et qui soit le relais au niveau de la Comcom : peut-être Edith DE FALGUEROLLES qui a déjà en charge les problèmes environnementaux.

4) Divers

- Déplacement du monument aux morts : M. le Maire avait précisé que ce projet serait intégré au dossier « Lempaut de demain »

- Adhésion à la Fédération des Villes et des Conseils des Sages : demander à M. le Maire si le nécessaire a été fait.

- signalisation routière : inquiétude face aux contradictions et anomalies de certaines signalisations dans la commune.

PROCHAINE REUNION : VENDREDI 3 FEVRIER à **14H30**

Le Président J.BONNET